

Demande d'attestation de reconversion

(Permet d'immatriculer en VP (5 ou 7 places) un véhicule actuellement en carrosserie J.3 **DERIV VP**)

Je soussigné(e) : ☐ Mme. ☐ M. ☐ Société

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Demande l'édition d'une attestation de reconversion afin de pouvoir immatriculer en VP le véhicule suivant :

N° de série (VIN) : _____ Modèle : _____

Carrosserie (Berline, Break) : _____

Immatriculation : _____ Date de 1^{ère} mise en circulation : _____

Pièces à joindre à votre demande (toute demande incomplète vous sera retournée) :

- ☐ Une attestation de reconversion établie par un concessionnaire HYUNDAI, rédigée sur papier à entête, dûment datée et comportant nom et signature du responsable ayant procédé aux vérifications, avec tampon de la concession (modèle en Annexe)
- ☐ Copie lisible du certificat d'immatriculation en DERIV VP (ATTENTION : seuls les véhicules en carrosserie (J.3) *DERIV VP* peuvent être reconverti en VP)
- ☐ Paiement de 200€ par virement,

RIB HYUNDAI MOTOR France : IBAN: FR76 3000 3016 5800 0204 5178 175

Lors de votre virement veuillez préciser dans la case réservée aux commentaires votre **NOM/SOCIETE** ainsi que le **N° de série** de votre véhicule et joindre à votre dossier une copie de ce virement.

Signature (et cachet pour les sociétés) :

Atteste sur l'honneur :

☐ L'exactitude des renseignements fournis

Fait à : _____

Le : _____

Toutes les rubriques sont à compléter lisiblement, afin d'éviter tout problème dans l'édition du document que nous devons vous délivrer. Vos coordonnées téléphonique et email sont uniquement nécessaires au cas où nous aurions besoin de vous joindre pour le traitement de votre demande. Au cas où n'en disposerions pas, le dossier vous serait en effet renvoyé par courrier.

D'où qu'elles émanent, les demandes doivent être accompagnées de leur règlement. Le délai moyen de traitement est 1 à 2 semaines, mais ce délai peut s'étendre jusqu'à 4 semaines, à partir de la réception du dossier complet, avec des documents parfaitement scannés et lisibles. Votre dossier peut être envoyé à l'adresse email homologation@hyundai.fr ou par courrier postal à l'adresse indiquée en haut à droite de ce formulaire.

Informations relatives à vos données personnelles : Dans le cadre de votre demande, HMF est amené à collecter et traiter les données que vous nous transmettez. Ces données personnelles sont traitées par HMF pour finalité suivante : répondre à votre demande. Ce traitement se fonde sur l'intérêt légitime de HMF lequel consiste à traiter votre demande. Vos données personnelles seront conservées par HMF pendant 5 ans à compter de la clôture de votre demande. Vos données personnelles seront communiquées aux sous-traitants de HMF (service archivage). Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement le cas échéant d'un droit d'opposition pour motifs légitimes, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf. le site www.cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits). Vous pouvez exercer vos droits en nous contactant à l'adresse suivante: contact-donnees@hyundai.fr ou en écrivant par courrier à l'adresse suivante : Hyundai Motor France Service Marketing 71 Boulevard National CS80010 92257 La Garenne Colombes Cedex. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Par ailleurs, dans le cadre de cette demande, vous pouvez être amené à nous communiquer les données personnelles d'un tiers (à savoir si le demandeur est différent, celles du titulaire du certificat d'immatriculation). Vous vous engagez à transmettre les informations relatives au traitement effectué par HMF à cette personne tierce.

Annexe

Attestation de reconversion

Je soussigné(e),

NOM, Prénom :

Fonction :

Etablissement HYUNDAI :

Atteste que le véhicule,

Modèle :

N° de série :

N° d'immatriculation :

Date d'immatriculation :

- Est dans l'état d'un véhicule de même type, du même âge, qui a été régulièrement entretenu en application des spécifications du constructeur
- Que le véhicule en question à bien été remis dans sa configuration VP, en utilisant des sièges et des ceintures arrières d'origine, fixés dans les ancrages d'origine prévus par le constructeur.

Fait à :

Signature et cachet

Le :